



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

Distr.
RESTREINTE

UNIDO/IS/R.25
28 février 1986

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

FRANCAIS

154

Algerie.

RAPPORT DU PERSONNEL DE CONTREPARTIE
SUR LES SYSTEMES D'INFORMATION INDUSTRIELLE ET TECHNIQUE
DANS LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE*

établi par

(Mohamed Tounessj**

* Les opinions exprimées dans ce document sont celles de l'auteur et n'impliquent aucune prise de position de la part du secrétariat de l'ONUDI. Le présent document n'a pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

** Centre National d'Etudes et de Recherches Intégrées du Bâtiment (CNERIB), Algiers, La République Algérienne Démocratique et Populaire.

- S O M M A I R E -

Introduction

- 1/ Contexte d'évolution des organismes et situation actuelle
- 2/ Causes des faiblesses de l'information industrielle et technologique
- 3/ Conséquences sur les résultats économiques
- 4/ Inventaire des systèmes, services, réseaux d'informations existants ou pouvant être créés
- 5/ Utilisateurs actuels et potentiels des informations industrielles et statistiques
- 6/ Nature des informations et des services requis par les utilisateurs de l'INT 9
- 7/ Evaluation des besoins de personnel et de formation des systèmes nationaux d'informations.
- 8/ Préoccupations actuelles en matière de système d'information
- 9/ Renforcement des services d'informations statistiques, industrielles et technologiques
- 10/ Propositions d'organisation du système national d'informations statistiques, industrielles et technologiques.

Conclusion.

I N T R O D U C T I O N -

Sur la base de la description des tâches à affectuer dans le cadre du projet IDDA/INTIB, un aide mémoire, suivi d'un questionnaire a été établi (voir annexes). Ce dernier reprend toutes les préoccupations du projet d'extension du réseau INTIB.

Il y a lieu de signaler qu'en Algérie, il n'y a aucun point focal, système national centralisé d'informations industrielles et technologiques, ce qui impose une démultiplication des démarches pour essayer de reconstituer des informations à travers différents secteurs.

Il est important de signaler la difficulté d'obtenir n'importe quelle information auprès des organismes algériens sans formalisation officielle.

Le contact officiel doit se faire d'abord par le P.N.U.D Alger auprès du Ministère des Affaires Etrangères, qui prend attache avec les Ministères techniques concernés, lesquels ministères saisissent les organismes qui sont sous leur tutelle.

Théoriquement, mon intervention n'est possible auprès des organismes algériens qu'une fois ces démarches officielles obtenues.

Par conséquent, cette consultation est tronquée par le fait que je n'ai pas pu obtenir les informations exhaustives quantifiées nécessaires auprès de tous les organismes identifiés.

L'aide mémoire et le questionnaire ont été adressés à 35 organismes identifiés le 4 Septembre 1985. Le délai de réponse a été accordé jusqu'au 15 Octobre 1985. Au 20 Octobre, uniquement 5 organismes ont répondu.

Des relances systématiques, par téléphone et déplacements, ont été faites. Les organismes algériens évoquent toujours le problème des démarches préalables auprès de leurs ministères de tutelle.

Le diagnostic et les conclusions de ce rapport sont basés :

- sur les questionnaires dûment remplis
- sur les interviews informels avec les Directeurs Généraux de 10 organismes

- de discussions avec certains responsables, de manière informelle
- de l'expérience acquise dans le cadre de mes fonctions.

Les questionnaires et les interviews constituent néanmoins un échantillon significatif sur la situation de l'information industrielle et technologique en Algérie.

A partir des rencontres et entretiens avec certains responsables, et sur la base des données de l'enquête effectuée par voie de questionnaires, nous avons procédé à l'analyse de la situation en matière d'infrastructures existantes (systèmes, services, réseaux d'informations), des utilisateurs actuels et potentiels, de la nature des besoins en information, de l'évaluation des besoins en équipements spécifiques, en personnel et en formation, des possibilités d'accès aux bases de données INTIB ou autres.

L'absence d'un point focal rend l'analyse plus difficile compte tenu de la masse d'informations et documents nécessaires au bon fonctionnement de cet ensemble d'organismes.

Il y a lieu d'approfondir l'examen de chaque organisme pour mieux cerner leurs besoins en information et les moyens nécessaires à la réalisation d'un système auprès de chaque organisme lié par un réseau à un système national qui sert de point focal pour une connexion éventuelle avec le réseau INTIB.

Trois points, d'importance majeure, doivent être déjà soulignés pour la mise en place d'un réseau d'information national susceptible de favoriser le développement et la mise en oeuvre d'innovations dans le domaine industriel et technologique :

- la compatibilité d'un système par rapport aux autres ;
- leur complémentarité ;
- leur continuité.

1/ Contexte d'évolution des organismes, et situation actuelle -

A ce jour, seule l'information de type administrative a été le souci majeur des pouvoirs publics. Cette situation n'a pas manqué de se répercuter sur les agents économiques qui ne "gèrent" que l'information qui leur est exigée par les différentes administrations.

Par contre, les autres catégories d'informations, qui intéressent l'industrie, la technologie, sont incomplètes et fragmentées du fait qu'il n'existe pas un système national d'information intégré. Trop souvent, les informations sont recueillies de façon incomplètes, elles manquent de fiabilité, arrivent trop en retard pour éclairer valablement les décideurs, sans respect d'un cadre méthodologique permettant des synthèses. La connaissance du champ couvert par les données collectées reste aussi trop vague.

On constate, par ailleurs, que les données recueillies sont souvent dépassées, et donc inutiles, pour la prise de décision.

En général, le besoin d'information reste conjoncturel, répondant à des demandes de nature ponctuelles. Les efforts déployés sont à chaque fois renouvelés, les expériences non capitalisées, et parfois l'information produite disparaît avec les individus qui l'ont élaborée. L'information, d'une manière générale, reste anarchique et non organisée en l'absence d'un cadre d'action et de travail méthodologique.

Cette défaillance s'explique par la non précision des besoins en information, l'absence des procédures de collecte, de circulation et de traitement, l'insuffisance des moyens humains, matériels et organisationnels.

D'autre part, il est à noter le manque de coordination entre les différents organismes. A ces faiblesses, vient se greffer le manque de circulation horizontale de l'information. En d'autres termes, le peu d'informations existantes sont conservées en vase clos.

Cela conduit à la création et l'introduction, de la part des différents organismes, d'instruments de collecte d'informations souvent similaires mais rarement complémentaires, à des dates ou sur des périodes différentes, conduisant à des incompatibilités.

Les systèmes sont caractérisés par un manque d'informations fiables et synthétisées à tous les niveaux, d'où le caractère hétérogène, et parfois contradictoire des données émanant des différentes sources.

2/ Causes des faiblesses de l'information industrielle et technologique -

Les causes sont multiples et variées.

Parmi les plus importantes, nous avons identifié :

- Sous-estimation du rôle de l'information, se traduisant par la non prise en charge de l'information par le système de gestion des organismes.
- Les besoins en information ne sont pas clairement cernés et définis.
- Le développement de l'information n'a pas suivi le développement rapide de l'économie en général.
- Absence d'une politique globale en la matière (définition des besoins, organisation des circuits, procédures, formation des hommes, etc..).

En plus d'une sous-estimation manifeste du rôle de l'information, les blocages de l'information proviennent de l'illusion si répandue selon laquelle, se départir d'une information pour la communiquer à autrui, serait faire abandon d'une part d'autorité, concéder un pouvoir. C'est par crainte d'ébrécher une supériorité que certains esprits transforment la détention de l'information en rétention de l'information.

3/ Conséquences sur les résultats économiques -

La non intégration d'un système d'informations industrielles, statistiques et technologies, a entraîné des investissements trop coûteux et non rentabilisés (sur-équipement, acquisition tous azimuts des techniques et des technologies, études de maturation très sommaires, etc.).

La productivité du travail est très faible. A titre d'exemple, dans la construction de logements, la productivité est actuellement de l'ordre de 22 m² de surface construite / ouvrier / an, alors qu'elle est d'environ 70 m² dans les pays développés. Ce rendement s'explique par la non maîtrise des moyens de réalisation, et donc par l'absence d'outils d'évaluation et d'appréciation de leur utilisation.

Au niveau des unités de production, l'écart entre la capacité théorique et la capacité réelle est généralement très élevé (de 1 à 2, voire de 1 à 3). Il trouve sa justification dans les mauvaises conditions d'informations industrielles et de transfert de technologie.

La modernisation et l'industrialisation (tous azimuts), qui caractérisent l'Algérie, donnent un profil technologique à la fois complexe et hétérogène.

L'analyse générale précédente met en évidence les insuffisances actuelles de l'information économique, industrielle et technologique. Ces insuffisances exogènes ne doivent pas non plus occulter toutes les faiblesses liées aux systèmes d'informations en matière de coordination, de développement des systèmes de collecte, de traitement de données et d'adaptation à la demande des utilisateurs.

Ayant pris connaissance du contexte dans lequel évolue tout système d'information en Algérie, nous allons examiner les points qui figurent dans la fiche description de poste.

4/ Inventaire des systèmes, services, réseaux d'information existants
et ceux qui pourraient être créés -

La plupart des organismes n'ont pas de système d'information. Les services existants sont plus ou moins développés et disposent d'un minimum de personnel, locaux et équipements de base. La masse d'information "stockée" par les organismes ne fait pas l'objet d'exploitation systématique de manière à la rendre accessible à tous, dans des délais raisonnables. La fonction information économique, industrielle et technologique reste limitée à la simple compilation des documents.

Les fonds documentaires sont en général modestes, composés essentiellement :

- d'ouvrages généraux, de manuels ;
- de collections de périodiques, très souvent incomplètes et anciennes.
(20 à 200 titres, selon les cas).

Ces fonds apparaissent à première vue assez limités en études, rapport de recherches, fichier industrie, technologie, etc..

La collecte, le traitement, l'exploitation, l'indexation et la dissémination de l'information sont partiellement et diversement assurés. Les méthodes sont hétérogènes : classification, thésaurus, etc..

Certains organismes diffusent des publications (revue "Construire" du CNAT, Bulletin technique du C.T.C, etc..) d'une manière assez irrégulière.

Les organismes identifiés disposent d'équipements informatiques pour des applications en gestion, calcul technique, etc., mais aucun ne fait de traitement informatisé d'informations.

Parmi le personnel, il existe une grande disparité dans la formation d'origine.

Les relations horizontales inter-organismes existent rarement et de façon informelle. Des échanges ponctuelles se font par ailleurs avec certains centres d'informations étrangers.

En résumé, l'embryon existe au niveau de chaque organisme, avec beaucoup de malformations, auxquelles il faut remédier dans les meilleurs délais.

Au niveau national, il est à signaler l'absence d'un système national qui devrait servir de point focal pour l'ensemble des utilisateurs. Cette faiblesse favorise le type d'incompatibilité au niveau des organismes.

De même qu'il n'existe pratiquement pas de points focaux sectoriels regroupant des organismes dans un même secteur d'activité.

Nous reviendrons en dernière partie sur des propositions d'aménagement des services actuels et d'organisation de système national et sectoriel d'information industrielle et technologique.

5/ Utilisateurs actuels et potentiels des informations industrielles et statistiques -

Une identification des utilisateurs a été faite. Elle touche tous les secteurs publics d'activités de l'économie algérienne. Néanmoins, le secteur privé n'a pas été identifié, et reste un utilisateur potentiel important qu'il faut examiner dans un autre cadre.

En effet, les mesures de libéralisation de l'économie ont produit une accélération de capital industriel privé. Une prospection avec comme point focal la chambre de commerce reste à faire.

5.1 - Organismes visités -

ORGANISMES	ACTIVITES
1. Contrôle Technique de la Construction (C.T.C)	Contrôle technique de la construction, normes et réglementation technique du cadre bâti.
2. Centre National d'Animation des Entreprises (C.N.A.T)	<ul style="list-style-type: none"> - Etude socio-économique pour le secteur habitat et construction. - Assistance technique aux entreprises - Centre de traitement d'information pour l'habitat et la construction
3. Agence Nationale d'Aménagement du Territoire (A.N.A.T)	Etudes d'aménagement du territoire et d'urbanisme
4. Bureau National d'Etudes pour le Développement Rural (BNEDEP)	Etudes générales liées au développement rural
5. Centre National d'Engineering pour Construction Métallique (CNIC)	Engineering général de construction à base d'ossature métallique
6. Office National des Statistiques	Statistiques national tout secteur confondu.

ORGANISMES	ACTIVITES
7. Société d'Engineering pour les Industries Métalliques et sidérurgiques (SIDEM)	Engineering général pour les industries et technologies métalliques et sidérurgiques
8. Entreprise Nationale de Développement des Matériaux de construction (ENDMC)	Etude et recherche pour le développement des technologies liées à la production de matériaux de construction.
9. Centre National d'Etudes et de Recherches Intégrées du Bâtiment (CNERIB)	Etude et recherche en matière de technologies de construction, développement matériaux locaux, standardisation et typification
10. Institut Supérieur de Gestion et de Planification (ISGP)	Séminaire et recyclage des cadres supérieurs de gestion
11. Centre National d'Information et de Documentation Economique	Informations économiques, dépôt légal de toutes études économiques faites pour le compte de l'Algérie.

5.2 - Organismes identifiés mais non visités -

O R G A N I S M E S	A C T I V I T E S
1. Centre d'Information Scientifique et Technique (C.I.S.T)	Information à caractère scientifique, technique et technologique, tout secteur confondu.
2. Institut National de la Propriété Industrielle (I.N.A.P.I)	Fichiers fournisseurs, technologies, brevets, licences, etc...
3. Institut National Productivité et Développement (INPED)	Etudes et formation liées à la gestion des projets industriels.
4. Institut National des Industries Légères (I.N.I.L)	Etudes et formation dans le domaine des industries légères.
5. Institut National d'Etudes et de Recherches en Maintenance (I.N.M.A)	Etudes et recherches en maintenance des équipements industriels.
6. Centre d'Elaboration et Traitement l'Information Commerciale (CETIC)	Centre statistique commerciale.
7. Entreprise Nationale d'Engineering et de développement des Industries Légères (E.D.I.L)	Maturation et engineering dans le secteur des industries légères.
8. Entreprise Nationale d'Engineering Mécanique (E.N.E.M)	Maturation de projets et engineering dans le secteur des industries mécaniques
9. Entreprise Nationale d'Engineering Pétrolier (E.N.E.P)	Maturation de projets et engineering dans le secteur des hydrocarbures.
10. Entreprise Nationale de Développement des Industries alimentaires (E.N.I.A.L)	Etude et recherche dans le secteur des industries alimentaires.
11. Entreprise Nationale de Développement des Industries Manufacturières (ENEDIM)	Etude et recherche dans le secteur des industries manufacturières.

12. Entreprise Nationale des Systèmes Informatiques (E.N.S.I)	Monopole des équipements informatiques. Traitement informatique avec centre de calcul
13. Institut de Développement de Cultures Industrielles (I.D.C.I)	Etude et recherche d'intensification de cultures
14. ROMITRA	Entreprise industrielle de promotion dans l'utilisation du métal
15. Centre National pour le Commerce Extérieur (C.N.C.E)	Office d'animation et d'information sur le commerce extérieur.
16. Office National des Foires et Expositions	
17. Chambre de Commerce d'Alger	Informations concernant le secteur privé algérien.
18. Société pour le Métro d'Alger	Engineering du projet métro.
19. Société Nationale de Sidérurgie (S.N.S)	
20. Société des Hydrocarbures (SONATRACH)	
21. Centre National de Documentation de l'Agriculture	
22. Centre National d'Information et de Documentation du secteur des Industries Lourdes (CENEDIL).	
23. Entreprise Nationale d'Etudes des systèmes informatiques (C.E.S.I)	
24. Centre National d'Etudes et d'Analyses en Planification (C.E.N.E.A.P)	

6/ Nature des informations et des services requis par les utilisateurs
de l'I.N.T.I.B -

Il est très difficile de parler d'utilisateurs d'INTIB, quand on ne connaît pas INTIB (son contenu, son réseau, sa banque de données, son fonctionnement, son organisation, sa politique, etc..). Par contre, on peut cerner globalement les besoins et la nature des informations demandées par les organismes algériens.

Les besoins d'information sont de différentes natures. On peut en citer notamment celles concernant :

- Technologie : pour les différentes industries
 - pour la construction
 - pour les travaux publics
 - pour l'agriculture
 - pour l'hydraulique
 - pour les équipements informatiques
- Les fournisseurs, les marques
- Les différents types d'industries
- La normalisation
- La sécurité
- La formation
- Les techniques de gestion
- La pollution et nuisances
- etc..

Actuellement, les données sont d'accès difficile à cause de leur disparité dans les différents secteurs d'activités. Elles sont de nature locale, c'est à dire que chacun possède des informations qui satisfont uniquement à ses propres besoins sans se soucier d'éventuels utilisateurs. (Diffusion restreinte).

L'acquisition de l'information est faite selon des méthodes personnalisées. Il en résulte un manque d'uniformité dans la manière de présenter l'information et parfois dans l'interprétation.

- Les sources d'information sont mal définies et les services bibliographiques trop peu performants.
- La qualité de l'information n'est pas toujours bonne à cause des mises à jour difficiles à faire.

7/ Evaluation des besoins de personnel et de formation des systèmes nationaux d'information -

Il ressort de l'analyse de la situation présente que le développement de systèmes d'informations industrielles et technologiques, au niveau des organismes, des secteurs d'activité et système national, implique qu'un certain nombre d'actions de formation soient engagées, afin de s'inscrire dans le projet de réseau national lié à INTIB.

Une formation complémentaire et spécifique doit être envisagée. Elle se situe à plusieurs niveaux.

Niveau 1 - Organismes -

Formation aux techniques de base appliquées au système sélectionné. Cette formation doit toucher plusieurs niveaux de profils nécessaires à la gestion du système (accès aux bases de données, saisie, traitement, indexation, micro-fiche, etc..).

Les qualités requises sont : l'esprit d'initiative, de systhèse, de précision et d'ouverture, le sens des relations humaines. Ils doivent de plus être motivés pour ce type de profession.

Il est bon qu'ils aient en outre quelques notions d'anglais.

Niveau 2 - Secteur d'activité -

Formation aux techniques de base avec maîtrise science de l'information et expérience. Les mêmes qualités sont requises que pour le niveau 1, avec une expérience professionnelle plus importante que le niveau 1.

Le staff et les profils seront bien sûr fonction du schéma de réseau de ses relations horizontales inter-sectoriel et vertical avec le système national en tant que point focal.

Niveau 3 - Système national point focal -

Cette évaluation sera faite sur la base de l'architecture du système national, ses liaisons verticales et horizontales. Nous reviendrons sur ce point dans la dernière partie qui concerne les propositions et recommandations générales.

8/ Préoccupations actuelles en matière de système d'information -

Il est préférable de parler de préoccupation plutôt que d'objectif tant que la maturation reste uniquement politique comme c'est le cas actuellement en Algérie.

En effet, il faut souligner que, en matière de développement de système d'information, une mutation qualitative s'opère actuellement :

- la priorité et la place accordée à l'information industrielle, statistique et technologique ;
- l'accroissement des investissements ;
- prise de conscience dans les faits qu'aucune décision rationnelle, qu'elle soit d'ordre de gestion ou de planification, ne peut être prise en l'absence d'informations précises.

Il est évident que le projet d'INTIB s'inscrit et s'intègre dans le cadre des préoccupations actuelles. Une assistance de ce type ne peut être qu'appréciée, à condition de bien connaître la capacité d'assistance d'INTIB pour la mise en place d'un système national d'information dans sa conception et sa mise en oeuvre.

Afin d'éclairer au maximum INTIB sur son cadre d'action, il est nécessaire d'engager certaines actions d'abord de renforcement de ce qui existent en matière de coordination et de cohérence.

9/ Renforcement des services d'informations statistiques, industrielles et technologiques -

Le programme de développement de l'information statistique, industrielle et technologique qu'il conviendra d'établir et de soutenir par un effort permanent devra s'appuyer :

- Sur un ensemble de mesures organiques dont l'adoption rapide devrait accroître l'efficacité des moyens existants ou à prévoir. Il s'agit d'un ensemble de mesures organiques destinées à construire un système d'information intégré efficace.

Créer et gérer une banque de données constitue un travail à long terme d'accumulation des données et d'analyses parallèles à l'approfondissement de la connaissance de tous les secteurs.

La collecte, le traitement, l'exploitation et la diffusion de l'information doivent être perçus comme une activité permanente et régulière. De même, il faut développer la normalisation de l'information et sa coordination, ainsi que les moyens de diffusion.

Ces points examinés ci-dessus visent d'une part à renforcer le dispositif actuel, et d'autre part à introduire progressivement en fonction des besoins, un ensemble d'actions, de nature à améliorer l'efficacité des services d'information actuels.

10/ Propositions d'organisation du système national d'informations
statistiques, industrielles et technologiques -

Il ressort de cette analyse une volonté affirmée des Directeurs Généraux concernés :

- de renforcer leur organisme afin d'être en mesure de traiter l'information dont ils ont besoins pour mener à bien leurs travaux et recherches ;
- d'avoir accès à INTIB dans des délais raisonnables ;
- d'assurer une meilleure diffusion de l'information par une démystification de l'esprit "espionnite" ;
- d'être assistés dans la conception du système et pouvoir bénéficier de moyens adaptés ;
- Les Directeurs Généraux insistent pour que toute organisation de l'information soit décentralisée, chacune exploitant sa propre information pour ses propres besoins et au bénéfice du point focal dans le cadre d'un fonctionnement de type réseau.

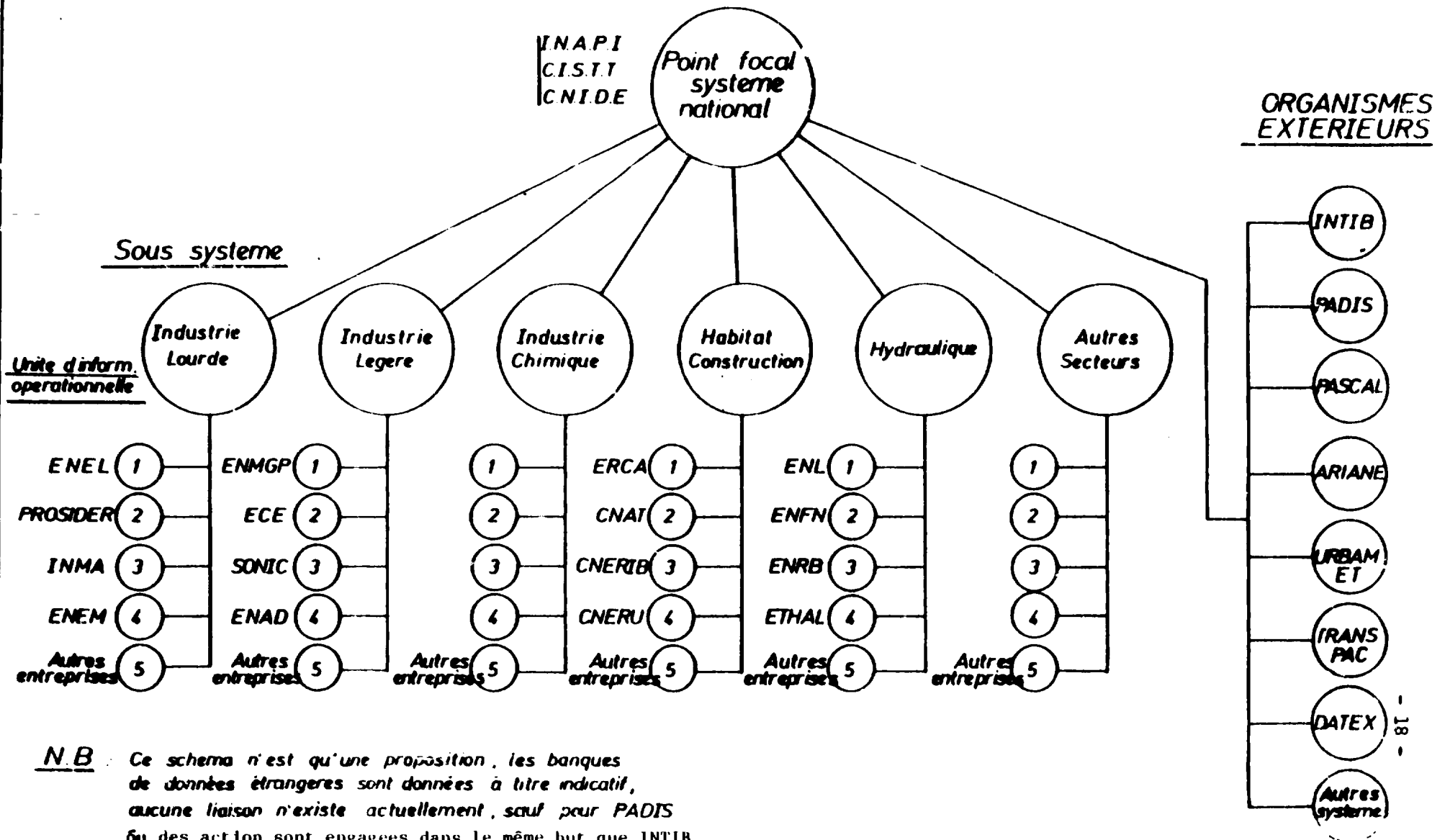
L'organisation des différents secteurs d'activités est la situation actuelle des systèmes d'information en général, conduit à proposer l'organisation d'un réseau décentralisé, constitué par un point focal système national, des sous-systèmes sectoriels et des unités d'informations opérationnelles au niveau de chaque organisme concerné. Tout l'ensemble peut constituer un réseau décentralisé (voir schéma Page 18).

Le point focal (système national) n'existe pas.

Potentiellement, on peut identifier 3 organismes qui peuvent être le point focal :

- I.N.A.P.I - Institut pour la Normalisation de la Propriété Industrielle.
- C.I.S.T.T - Centre d'Information Scientifique, Technique et Technologique.
- C.N.I.D.E - Centre National d'Information et de Documentation Economique.

SCHEMA D'ORGANISATION : RESEAU D'INFORMATION DECENTRALISE 1^{re} ETAPE



L'expérience a démontré que pour ce type d'activité, il est préférable d'éviter la création ex Nihilo de structure focal qui risque de mal s'intégrer dans un ensemble existant.

Dans ce cadre, le point focal peut prétendre à une autonomie à partir d'une croissance jugée suffisante. Le choix ne peut se faire qu'après avoir examiné dans le détail cette éventualité.

Dans une première étape, le type de réseau proposé en page 18 peut fonctionner avec le point focal comme réceptacle unique vis à vis de INTIB avec interrogation directe. L'input sera la banque de données INTIB. Ce dernier sera traité pour être disséminé à travers le secteur concerné comme output. Le point focal fonctionnera, dans une première étape, sans une demande préalable, à condition que ce dernier soit le plus rapproché des planificateurs et des décideurs.

A travers ce réseau, il y a lieu d'indiquer l'absence totale de sous-systèmes sectoriels qu'il faut absolument mettre en place dans un souci d'efficacité sectorielle et de diffusion sélective de l'information.

Le point focal doit assurer les fonctions suivantes :

- Animation et coordination du réseau au plan des techniques de traitement, du choix des équipements, de la formation des personnels, des actions de promotion, d'appui et de démonstration.

- Traitement et systhèse des informations à partir des données émanant d'INTIB.

Le personnel affecté à cette tâche doit comprendre des analystes spécialisés, en insistant encore sur la nécessité de rapprocher le point focal des décideurs en identifiant bien les besoins des utilisateurs.

Par analystes spécialisés, nous entendons :

- Un chef de projet : avec connaissance de base de données et des réseaux avec une formation complémentaire en informatique documentaire.
- Un documentaliste opérateur : pour le suivi de la production : adéquation besoins / produits.
- Un chef de projet : diplôme Science de l'information avec minimum 4 ans d'expérience.
- Un documentaliste : expérimenté pour la liaison avec cellule de systhèse.
- Cellule de systhèse : * Equipe pluridisciplinaire (permanente ou non, reste à examiner).

La gestion administrative s'appuiera sur les services généraux de logistique du point focal.

Les autres structures du réseau sous-système sectoriel et ce que nous avons convenu d'appeler les unités d'informations opérationnelles peuvent être évalués ultérieurement sur la base du choix du schéma de configuration du point focal.

Les différentes fonctions développées ci-dessus portent notamment sur les points suivants :

- Coordination :
 - Harmonisation des outils et équipements
 - Harmonisation des méthodes
 - * Repérage
 - * Acquisition
 - * Collecte
 - * Indexation
 - * Exploitation
 - * Diffusion

- Animation : * Groupes de travail
 - * Information (revue spécialisée)
 - * Séminaires, colloques
 - * Démonstration
 - * Formation : utilisateurs et personnel des unités d'information opérationnelles.

- Assistance technique :
 - * Conception unité d'information
 - * Choix du matériel
 - * Choix des techniques.

C O N C L U S I O N -

A ce stade du projet, la réflexion livrée peut être suffisante en attendant le résultat de la consultation des experts envoyés en Afrique, et la mission prévue à Vienne pour mieux connaître INTIB dans son fonctionnement et sa capacité de répondre à un besoin potentiel important qu'il faut satisfaire.

Le contexte politique est très favorable. La dernière conférence nationale sur le développement* a évoqué avec fermeté la problématique de l'information statistique industrielle, technologique et économique d'une manière générale. Les travaux de cette conférence ont pris fin par l'adoption de plusieurs recommandations, mettant l'accent sur une prise en charge effective de l'information, facteur indispensable d'un développement harmonieux.

* Conférence périodique (tous les ans) qui regroupe tous les Directeurs généraux des organismes et entreprises nationaux, sous la présidence du Président de la République.

Pour résumer en quelques phrases, l'Algérie a :

- un taux de croissance économique élevé ;
une expérience de développement industriel de 20 ans, en tant que pays en voie de développement ;
- des services d'information éparpillés, non coordonnés, non fiables pour les planificateurs et les décideurs ;
- un support informatique très important au niveau national, régional et des entreprises, mais aucune application à l'information ;
- des moyens humains insuffisants de gestion de l'information ;
- un système national inexistant.

Ces différents facteurs positifs ou négatifs peuvent servir de base à l'ONUDI / INTIB pour apprécier son créneau d'assistance technique avec l'Algérie.

Pour terminer, laissez-moi vous dire que cela a été un plaisir de vous apporter cet éclairage sur l'Algérie, et pense avoir satisfait à toutes vos préoccupations qui concernent ce projet.

LISTE DES ORGANISMES

Identifiés dans le cadre
du projet IDDA/INTIB

1. Centre d'Information Scientifique et Technique et de Transferts Technologiques (CISTTT).
3, Boulevard Frantz Fanon - Alger - Tél. 61.14.18
2. Centre National d'Etudes et de Recherches pour l'Aménagement du Territoire (CNERAT)
3, rue du Professeur Vincent - Alger - Tél. 64.61.99
3. Bureau National d'Etudes et de Développement Rural (BNEDER)
Domaine Bouchaoui - Staoueli - Wilaya de Tipaza
4. Centre National d'Animation des Entreprises de Construction (CNAT)
27, rue Merbouche - Hussein Dey - Alger
5. Contrôle Technique de la Construction (C.T.C)
Chemin Kaddour Rahim - Hussein Dey - Alger - Tél. 77.23.45 à 48
6. Institut National de la Propriété Industrielle (INAPI)
5, rue Abou Hamou Moussa - Alger - Tél. 63.96.42 à 43
7. I. N. P. E. D.
Boumerdes - Tél. 41.31.25 à 27
8. Agence Nationale d'Aménagement du Territoire (A.N.A.T)
30, Avenue Mohamed Fellah - Kouba - Alger - Tél. 58.48.12
9. Institut National des Industries Légères (I.N.I.L)
Boumerdes - Tél. 41.34.44
10. Institut National d'Etudes et de Recherches en Maintenance (C.N.M.A)
Ravin Sidi Yahia - Hydra - Alger - Tél. 59.10.87
11. Centre d'Elaboration et Traitement d'Information Commerciale (C.E.T.I.C)
Rue Mohamed Belouizdad - Alger - Tél. 64.36.38

12. **Entreprise Nationale d'Engineering et de Développement des Industries Légères (E.D.I.L.)**
50, rue Khélifa Boukhalfa - Alger
13. **Entreprise Nationale d'Engineering Mécanique (E.N.E.M)**
12, rue Meftah - Oued Smar - Tél. 75.13.73 à 77
14. **Entreprise Nationale d'Engineering Pétrolier (E.N.E.P)**
Gué de Constantine - Alger
15. **Entreprise Nationale de Développement des Industries Alimentaires (E.N.I.A.L)**
Rue Aït Mohand Ahmed - El Harrach - Alger - Tél. 76.51.42 à 46
16. **Entreprise de Développement des Industries Manufacturières (E.N.E.D.I.M)**
22, rue des Fusillés - El Harrach - Alger - tél. 65.93.15 à 18
17. **Entreprise Nationale de Développement Miniers - (EDEMINES)**
5, rue Hameg Idir - Cinq Maisons - Alger - Tél. 76.51.60
18. **Entreprise Nationale de Développement et de Recherches Industriels de Matériaux de Construction (ENDERC) -**
Boumerdes - Tél. 64.30.00
19. **Entreprise Nationale des Systèmes Informatiques (ENSI)**
Route Nationale N° 5 - Cinq Maisons - El Harrach - Alger - Tél. 57.12.01
20. **PROMETAL**
Route de Meftah - B. P. 25 - Oued Smar - Tél. 75.12.71
21. **Institut de Développement de Cultures Industrielles (IDCI)**
Jardin d'essai "Hamma" - Alger - Tél. 65.77.98 à 99
22. **ONAFEX**
Pins Maritimes - Tél. 76.31.00
23. **C. N. S.**
9/10, rue des Moussebilines - Alger - Tél. 64.77.90

24. C. E. N.
Avenue Taleb Mohamed Tagarins - Alger - Tél. 64.50.09
25. Centre National d'Information et de Documentation Economique (CNIDE)
Cinq Maisons - El Harrach - Alger
26. C.N.I.C
Birkhadem - Alger
27. Chambre Nationale du Commerce
87, rue Didouche Mourad - Alger - Tél. 65.07.71
28. Centre National pour le Commerce Extérieur
Centre des Expositions et Foires- Routes des Pins Maritimes - Alger
29. Société du Métro d'Alger
Zone Industrielle de Bouahi
30. Société National de Siderurgie
"Le Paradou" - Hydra - B. P. 56 - Alger - Tél. 60.07.55
31. Institut Supérieur de Gestion et Planification
Routes des Pins Maritimes - Alger
32. Centre National d'Information et de Documentation des Industries Lourdes
Ravin Sidi Yahia - Paradou Hydra - Alger - Tél. 60.80.00
33. Centre National d'Etudes et d'Analyses en Planification (CENEAP)
98, Route Nationale n° 7 - Birkhadem - Alger - Tél. 56.73.64
34. Société des Hydrocarbures (SONATRACH)
Chemin Ghermoul - Alger
35. Centre National de Documentation de l'Agriculture (CNDA)
Domaine Bouchaouf - Chéraga - Wilaya de Tipaza
36. Centre National des Etudes et d'Analyses en Planification
98, Route Nationale n° 1 - Birkhadem - Alger

ANNEXE 2

A I D E M E M O I R E

L'ONUDI se propose de préparer la mise en place d'un système national d'informations statistiques et technologiques en liaison avec la Banque d'Informations Industrielles et Technologiques (INTIB). Cette dernière a été créée par une résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies en 1960. Elle poursuit des activités de caractères pratiques pour améliorer la disponibilité et accélérer la circulation de l'information au profit des utilisateurs de l'INTIB. En particulier, elle aide aux choix des technologies les plus appropriées. Elle fournit des informations sur les diverses options possibles, tout en renforçant les moyens de sélection et d'appréciation.

Dans le cadre de ces activités, l'ONUDI projette d'étendre le réseau de l'INTIB à certains pays d'Afrique, parmi lesquels, l'Algérie a été retenu.

L'objectif immédiat est de renforcer le système national d'information pour servir de support au développement industriel, scientifique et technologique, et promouvoir sa liaison avec des sources externes d'informations.

Dans le cadre de cet objectif, la première étape du projet consiste en :

- a/ L'inventaire des systèmes, services et réseaux d'informations existants et ceux qui pourraient être créés.
- b/ L'inventaire des utilisateurs actuels et potentiels

d'informations industrielles, statistiques et technologiques.

c/ Déterminer la nature des informations et des services requis par les utilisateurs de INTIS.

d/ Evaluer les besoins en personnel et de formation pour un système national d'informations.

Dans le cadre de ce projet, nous vous adressons ci-joint un questionnaire étoilé dans le but de répondre à l'objectif de la première étape.

Votre contribution serait cordialement appréciée.

Nous vous prions de bien vouloir adresser vos réponses avant le 15 Octobre 1985 au P.N.I.C. Alger - 19, rue Claude Debussy - Projet ONUDI/IDDA/INTIS.

P.N.U.D. / O.N.U.D.I.

ANNEXE 3

Projet réseau IDDA/INTIS.

QUESTIONNAIRE

I - CARACTERISTIQUES GENERALES :

01. Dénomination	
02. Secteur d'activité	
03. Ministère de tutelle	
04. Date de création	
05. Adresse du Siège et Téléphone	
06. Personne à contacter pour informations complémentaires	
07. Effectif	
Cadres techniques	
08. Cadres administratifs	
09. Effectif du service, ou système d'information	
10. Publication (s)	

11 - Avez-vous des antennes ?

Indiquez leur site d'implantation, leurs relations fonctionnelles avec le siège.

11 - Systeme actuel et son evolution potentielle

12 - Faites une description succincte de votre service, ou systeme d'information avec les différentes fonctions et les applications actuelles.

13. En cas de réseaux, indiquez le site du centre de calcul et des terminaux.

14. Indiquez les relations de votre système ou réseau avec des réseaux d'organismes nationaux ou étrangers.

15. Avez-vous projeté dans le cadre du 2ème Plan Quinquenal, une opération de mise en place ou d'extension de systèmes d'information avec une banque de données, de traitement et/ou de télétraitement (télécopie, vidéotex).

16. Quel est le degré d'informatisation de votre organisme ?
Description.

17. Description de vos équipements informatiques et télé-informatiques. Servir tableau ci-dessous 1.

Tableau 1 - Equipements informatiques

Désignation	Applications	Nbre	Date de mise en service ou prévue	Nombre de terminaux connectés	Observations
1/ Equipements Informatiques (Hardware)					
2/ Logiciels					
3/ <u>Téléinformatique</u> Vidéotex Télécopie Etc...					

III - Nature et besoins d'informations

18. Quelles sont vos sources actuelles d'information ?

19. Quels sont vos besoins d'information ?
(Veuillez servir le tableau n° 2)

Tableau N° 2 - Besoins d'informations

B E S O I N S	Oui	Non	Observations
Informations statistiques			
Informations industrielles			
Informations sur les technologies			
Informations Opportunités technologiques nouvelles			
Informations juridiques liées à la propriété industrielle			
Informations fournisseurs d'équipements techniques et technologiques			

20. Quels sont vos principaux correspondants nationaux et étrangers avec lesquels vous échangez le plus d'informations. (Veuillez servir le tableau n° 3)

Tableau n° 3 - Correspondants

Correspondants	Adresse	Moyen de communications utilisés	Volume moyen d'informations par jour en :	
			Entrée (Arrivée)	Sortie (Départ)
Exemple : C.S.T.B Centre Scientifique et Technique du Bâtiment	Paris	Courrier - Télex - Téléphone	2 lettre/ Jour 3 télex de 20 caractères 1 Commu- cation 1 Unité	1 lettre/ jour 4 télex de 10 caractères 2 Commu- nication 2 unités

21. Dans le cadre d'échange d'information, est-ce que vous projetez la connexion à des réseaux d'informations nationaux et étrangers.

Si oui, lesquels

22. Estimez-vous que l'infrastructure actuelle de votre système répond à vos besoins

d'information

de fiabilité

de rapidité

de coût

23. Qu'est-ce qui vous semble le plus adéquat, compte tenu de votre activité, du volume d'information, et de la répartition géographique de vos correspondants.

24. Quelle est votre opinion sur la mise en place de réseaux d'informations sectoriels à l'échelle nationale.

25. Dans la perspective de mise en place de système d'informations au sein de votre organisme, quels sont vos besoins en personnel par profil.

26. Dans le même cadre, quels sont vos besoins en formation ou recyclage du personnel déjà existant.